



communiqué

No: 22
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 9 MARS 1981

LA DÉLÉGATION CANADIENNE À LA DIXIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mark MacGuigan, annonce qu'il dirigera la délégation canadienne à la Dixième session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, qui s'ouvre aujourd'hui à New York et se prolongera jusqu'au 24 avril. L'ambassadeur du Canada à la Conférence, M. J. Alan Beesley, sera le vice-président de la délégation.

Les participants à la Conférence avaient convenu de conclure les négociations au cours de la présente session, de manière à ce que le texte définitif de la convention sur le droit de la mer puisse être adopté et signé cet automne à Caracas. Mais cet objectif est aujourd'hui moins certain, le département d'État américain ayant annoncé récemment que sa délégation tentera d'empêcher la conclusion des négociations afin de permettre à la nouvelle Administration d'examiner le projet de convention. Le Canada espère cependant que les États-Unis se laisseront convaincre d'unir leurs efforts à ceux des autres participants afin de favoriser l'aboutissement des négociations à la présente session.

La plupart des questions dont était saisie la Conférence sont aujourd'hui réglées. Parmi celles qui nécessitent un examen plus poussé, citons notamment les principes devant régir la délimitation des frontières maritimes, le droit de la CEE et des mouvements de libération nationale de devenir parties à la convention, la constitution d'une commission préparatoire qui sera chargée de jeter les bases du régime d'exploitation minière des fonds marins la protection des investissements effectués au titre de l'exploitation minière des grands fonds marins